

**ACCESSIBILITE HANDICAP****Pack « Service Accessibilité »**

*La CCI Ardennes met en place un dispositif pour vous aider et vous accompagner dans la constitution de votre dossier « Accessibilité ».*

**Le pack « Service Accessibilité »** repose sur une offre progressive de service aux entreprises.

**1. Gratuit :**

- Un rendez-vous pour expliquer le dossier Ad'AP et la procédure à suivre.
- Un accompagnement des entreprises ayant réalisé un diagnostic ou ayant déjà bénéficié d'un suivi par la CCI Ardennes (ex : Ad'Ap déposé mais refusé).
- La rédaction d'une demande de dérogation pour motif économique

**2. Payant :**

- Aide pour compléter l'Agenda d'Accessibilité.
- Déplacement au sein de l'entreprise composé d'un état des lieux et d'une aide à la rédaction du dossier. Durée sur ½ journée.
- Supplément par ½ journée si nécessaire.
- Suivi mail et téléphone gratuit.

**Montant de la prestation :**

- |                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| ➤ Rendez-vous + suivi tél/mail : | 150 € HT |
| ➤ ½ journée supplémentaire :     | 75 € HT  |

**Contacts :****SATTEZI Landry**

Tel: 03 24 56 62 65

[l.sattezi@ardennes.cci.fr](mailto:l.sattezi@ardennes.cci.fr)